

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10519**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Arts, Lettres, Langues, Mention Linguistique, Spécialité Linguistique, Langue et Corpus (LiLaC)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Poitiers, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur de l'académie, Président de l'Université de Poitiers

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

125 Linguistique, 125g Langages artificiels et informatique ; Linguistique et didactique des langues, 131g Littérature appliquée à la documentation, communication, lettres et enseignement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/La diplômé(e) du Master Lettres Langues et Arts, mention Linguistique peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifique, enseignement
- Recherche fondamentale ou appliquée
- Recueil, traitement et analyse de données linguistiques
- Transferts interlangues, à l'écrit et à l'oral

Compétences ou capacités attestées

Le/La diplômé(e) de ce master maîtrise à un niveau avancé trois catégories de compétences :

Compétences transversales

Il/Elle travaille en autonomie et utilise les technologies de l'information et de la communication.

Il/elle est capable de rédiger, en français ou en langue étrangère, une étude (mémoire, rapport, synthèse...) argumentée ; de présenter des travaux (rapports, données, résultats...) à l'oral, en utilisant des supports de communication appropriés ; de communiquer en au moins une langue étrangère (compréhension et expression écrites et orales, niveau C1/C2)

Il/Elle a l'expérience du travail au sein d'une équipe, dans laquelle il sait se positionner et s'intégrer.

Compétences scientifiques communes à la mention

Il/elle maîtrise les normes de rédaction et de présentation en vigueur pour la diffusion de travaux de recherche.

Il/Elle est capable de rechercher la documentation nécessaire à la compréhension d'un texte, au traitement d'un sujet

Il est capable de définir un projet de recherche et de constituer un corpus de données sur lesquelles fonder une argumentation rigoureuse.

Il connaît et utilise les divers outils informatiques (logiciels) de traitement des données, écrites et orales.

Compétences disciplinaires spécifiques

- Spécialiste de la langue (française ou étrangère), dans ses aspects techniques, historiques et culturels, il/elle est capable de transposer ce savoir à des fins de transmission et de formation.

- Il/elle a des compétences d'expert en matière de rédaction, en langue française ou étrangère, applicables à des tâches d'édition, de relecture et de correction d'épreuves.

- Il/elle est apte à comprendre, analyser et traduire des documents, écrits ou oraux, d'une langue à l'autre, en sachant s'adapter à des domaines et des sujets divers, dans le respect des différents registres de langue.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifique, enseignement
 - Recherche fondamentale ou appliquée
 - Recueil, traitement et analyse de données linguistiques
- Transferts interlangues, à l'écrit et à l'oral

Correcteur/éditeur,

Coordinateur / Coordinatrice de formateurs,

Formateur, Interprète,

Interprète en langage des signes,

Lexicographie, Lexicologue, Linguiste,

Médiateur interculturel,

Médiateur pédagogique,

Professeur, Professeur agrégé,

Professeur certifié,

Professeur du supérieur,

Responsable d'édition,
Traducteur,
Adaptateur-traducteur

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1305 : Préparation et correction en édition et presse

K2111 : Formation professionnelle

K2102 : Coordination pédagogique

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Ce master est conforme au système Européen. Il est accessible à tout étudiant titulaire d'une Licence du domaine Lettres, Langues et Arts, ou d'un autre diplôme reconnu comme équivalent. L'obtention du master représente la validation de 300 crédits ECTS après le baccalauréat. Il se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS chacun, correspondant à environ 400 heures de travail (personnel et encadré) par semestre. Un semestre représente 12 semaines.

La formation est organisée en 11 unités d'enseignement (UE) :

- un tronc commun comprenant des enseignements méthodologiques (semestre 1) et épistémologiques (semestre 3), ainsi que la pratique de la traduction en langue étrangère ;
- un socle commun de formation dans les domaines de base de la linguistique (Semestres 1 et 2) commun à toute la mention ;
- des séminaires portant sur différents domaines théoriques ou applicatifs, spécifiques à la voie recherche, dont une partie permet à l'étudiant(e) de s'orienter de manière plus spécialisée vers la linguistique française ou vers la linguistique anglaise et la traduction (semestres 1 à 4) ; dans cette troisième catégorie, un jeu de séminaires optionnels, partagés avec d'autres spécialités ou mentions de master, offrent la possibilité d'une ouverture disciplinaire.
- l'UE 3 du semestre 2 et l'UE 2 du semestre 4 sont consacrées, respectivement, à un travail d'étude et de recherche (TER de fin de première année) et au mémoire de master, rédigés par l'étudiant sous la direction d'un enseignant-chercheur, et donnant lieu à une soutenance orale devant un jury.

La formation comprend un stage dans le cadre du laboratoire de recherche auquel est adossé le master : ce stage, obligatoire aux semestres 3 et 4, implique la participation des étudiants aux séminaires de recherche mensuels de l'équipe, et permet aux étudiants de s'initier aux activités de recherche collectives, ainsi que de s'entraîner à la présentation de leurs travaux.

Chaque UE fait l'objet d'évaluations notées ; examens terminaux pour la traduction, et par ailleurs contrôle continu, sous la forme de dossiers à remettre.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de VAE composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de master -- NOR : MENS0201070A

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 août 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Université de Poitiers

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Le master de Lettres, Langues et Arts, mention Linguistique, est proposé par l'université de Poitiers depuis septembre 2004

Changement d'intitulé contrat 2012 : Linguistique, langue et traduction (LiLaT) devient linguistique, langue et corpus (LiLaC)